

# La construction des inégalités économiques et inégalités de genre dans la vieillesse à travers le parcours de vie (Suisse, 1979-2011)

ORIS Michel\*  
GABRIEL Rainer\*  
STUDER Matthias\*  
BAERISWYL Marie\*<sup>1</sup>

## ■ Résumé

*Cette contribution se centre sur l'étude des inégalités de revenu parmi les aînés d'un pays riche, la Suisse. Plus particulièrement, son but est d'analyser les facteurs expliquant les situations de pauvreté chez les personnes âgées en mettant l'accent sur sa construction au cours du parcours de vie. Les analyses empiriques s'appuient sur les données d'une grande enquête transversale « Vivre-Leben-Vivere » : démocratisation de la vieillesse ? Progrès et inégalités en Suisse (2011) portant sur les conditions de vie et de santé des personnes de 65 ans et plus dans cinq régions suisses et réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 3600 personnes stratifié par région, sexe et classes d'âge quinquennales. Nos résultats confirment l'importance de la stratification sociale dans les risques de pauvreté après l'âge de la retraite. En effet, les analyses montrent que les différences dans les conditions de départ sont beaucoup plus importantes que la suite de la trajectoire. Ainsi, le capital humain s'avère déterminant et a des effets à long terme qui expliquent, en grande partie, les inégalités de pauvreté selon l'âge ou le sexe. En outre, les analyses montrent que le veuvage affecte également négativement le revenu mais uniquement chez les femmes.*

## ■ Abstract

*This contribution focuses on income inequalities among the elderly population in one of the wealthiest countries in the world: Switzerland. More specifically, its aim is to investigate the factors underlying old-age poverty, with particular emphasis on its construction along the life course. The empirical analyses are based on a dataset resulting from a large cross-sectional survey called "Vivre-Leben-Vivere": Old Age Democratization? Progresses and Inequalities in Switzerland (2011). This survey focuses on the living and health conditions of people aged 65 and older in five Swiss cantons. It has been carried out using an age- and sex-stratified random sampling approach in each of the five cantons with a total sample size of 3600 persons. Our results confirm the continuing importance of social stratification for the risk of poverty among the elderly population. Initial life conditions, as it turns out, are more important than further trajectory. Human capital is the most determining factor and has long-lasting effects on age- and sex-related inequalities. Furthermore, our analyses have shown that widowhood negatively affects incomes but only for women.*

---

<sup>1</sup> Les éléments contenus dans cet article sont tirés de la recherche *Vivre / Leben / Vivere – Démocratisation de la vieillesse ? Progrès et inégalités en Suisse* menée dans le cadre du Pôle de recherche national LIVES (IPs 13 et 14) et du projet SINERGIA CRSII1-129922, recherche dirigée par Michel Oris et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, auquel les auteurs expriment leur gratitude.

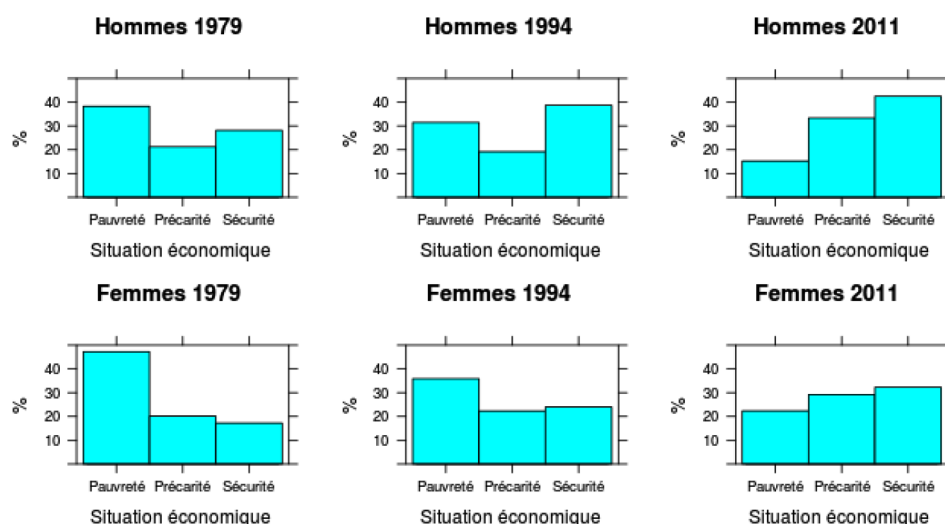
\* Université de Genève et PRN LIVES

## Prolégomènes : 30 ans d'évolution de la pauvreté et de la précarité chez les retraités suisses

De nombreuses études montrent que les retraités ont bénéficié d'améliorations importantes lors des trois dernières décennies. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter, les années de vie en bonne santé croissent également et d'autres recherches suggèrent que la situation économique de cette population n'a jamais été aussi favorable (Oris et Remund, 2012). Notre communication se centre sur cette dernière dimension à travers une étude de l'inégalité de revenus parmi les aînés d'un pays riche, la Suisse. Pour poser le questionnement, nous bénéficions d'une conjoncture rare puisque trois enquêtes ont été consacrées aux conditions de vie des personnes âgées, successivement en 1979, 1994 et 2011/2012. Ces collectes de données ont ciblé deux régions de Suisse très contrastées, Genève et le Valais, la première étant pour l'essentiel une agglomération urbaine enserrant une ville internationale alors que la deuxième est un canton semi-urbain de montagne.

La figure 1 présente la distribution des revenus ajustés à la taille des ménages pour chacune de ces enquêtes (méthodologie selon le concept des échelles d'équivalence de l'OCDE). Ces premières données indiquent un recul de la pauvreté au cours des 30 dernières années. Mais l'évolution la plus spectaculaire s'observe dans la comparaison hommes/femmes. Alors que ces dernières étaient clairement désavantagées en 1979, entre cette date et 1994, la pauvreté a reculé et sa féminisation s'est accrue, mais en 2011 un net rapprochement s'est opéré, au profit de la gente féminine. Il y a même une égalité des sexes sur la zone de précarité, celle située juste au-dessus du seuil de pauvreté (Gabriel et Oris, 2013).

Figure 1. Distribution des revenus (ajustés selon la taille du ménage), Genève et Valais, 1979-1994-2011



Dans cet article, nous souhaitons désormais faire un pas supplémentaire. Nous testons l'hypothèse de changements historiques à travers les parcours de vie individuels. Dans ses travaux, Serge Paugam a dégagé ce qu'il a défini comme une « nouvelle pauvreté » en la différenciant notamment de celle des retraités, toujours importante en Europe jusque dans les années 1970. Il attribuait cette dernière aux systèmes de cotisation et à la relative jeunesse des états providence, beaucoup de personnes âgées

entrées sur le marché du travail avant la mise en place de systèmes généralisés de pensions n'ayant pu accumuler assez d'années de cotisations (Paugam, 1991). Parallèlement, la Suisse a connu après la deuxième guerre mondiale une montée spectaculaire de l'activité féminine (Burgnard, 2011), génératrice de cotisations et donc de pensions. Tenons-nous là l'explication de la convergence récente des situations féminines et masculines comme du contraste entre les générations les plus jeunes et les plus anciennes de retraités ? Pour répondre à cette double question, nous nous appuyons sur les données de l'enquête Vivre-Leben-Vivere (VLV).

## L'enquête Vivre-Leben-Vivere et la variable « revenu du ménage »

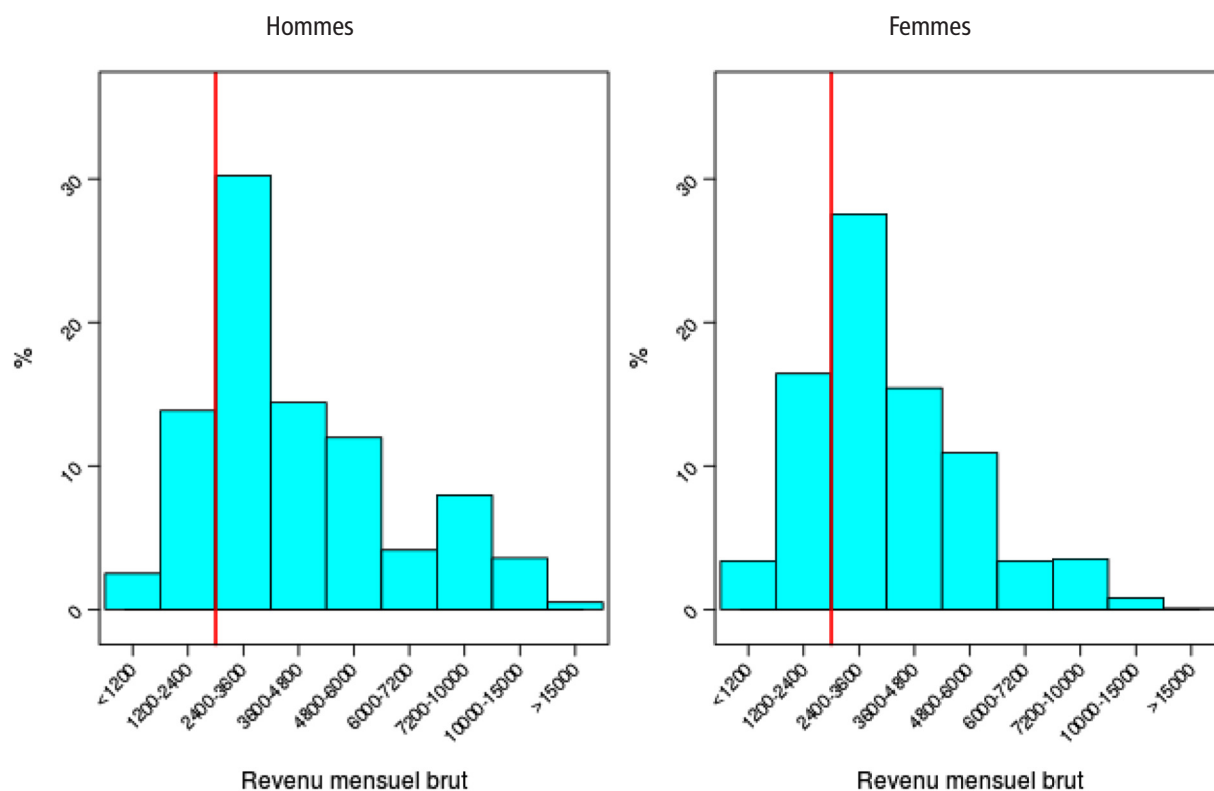
VLV a été réalisée de mai 2011 à avril 2012 à Genève, en Valais central, dans les parties alémaniques du canton de Berne, à Bâle ville et Bâle Campagne ainsi qu'au Tessin, soit deux régions francophones, deux germanophones et une italophone, présentant par ailleurs des profils socioéconomiques distincts. Portant sur les conditions de vie et de santé des personnes âgées de 65 ans et plus, cette collecte est la base d'un projet de recherche sur les relations entre progrès et inégalités. Une première hypothèse postule en effet que les gains d'espérance de vie permettent à de plus en plus de personnes issues des milieux populaires d'atteindre non seulement la retraite, mais même aussi la grande vieillesse, créant de la sorte une population âgée moins sélectionnée et plus hétérogène. Une deuxième hypothèse met plus en avant les changements au fil des générations, notamment dans les niveaux d'éducation ou, comme évoqué ci-dessus, dans les taux d'activité féminins. En principe, ces évolutions devraient se cumuler à un effet d'âge (vieillesse biologique) et creuser le fossé entre les « jeunes vieux » et les « vieux vieux ». Des écarts entre hommes et femmes devraient en outre ressortir puisque les mutations en cause se sont opérées à des rythmes et avec des intensités différentes selon le genre.

D'un point de vue plus technique, l'échantillon VLV a été stratifié selon le canton, le sexe et l'âge, en incluant à parts égales les deux sexes et de l'ordre de 600 participants par tranches d'âge quinquennales de 65-69 ans jusqu'à 90 ans et plus. Au total, 3659 répondants ont apporté leur contribution, dont environ 500 à travers une procédure proxy, soit un questionnaire plus court rempli par un parent ou un soignant. Cette option a été requise en cas de troubles cognitifs ou de problèmes physiques graves et, de manière assez évidente, elle n'a pas permis de collecter des informations fiables sur le revenu des individus concernés (Nicolet et Oris, à paraître). Ces dossiers sont donc exclus des analyses.

En 2011, en considérant les cinq cantons couverts par VLV et non plus seulement Genève et le Valais comme nous l'avons fait plus haut en analysant l'évolution de 1979 à 2011, la situation la plus défavorable concerne environ 2,6 % des hommes et 4 % des femmes de 65 ans et plus qui perçoivent moins de 1'200 CHF (Francs suisses) de revenu par mois (Figure 2). Théoriquement, personne ne devrait être dans cette situation car la rente dite du premier pilier, celui qui est universel et qui doit, selon les termes de la constitution suisse, assurer les conditions minimales de vie, ne peut être en-dessous de 1'200 CHF (en 1970) et au maximum le double, soit 2'400 CHF. Ce dernier chiffre correspond également à celui proposé par la conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS, 2013) comme seuil en-dessous duquel une personne est pauvre. En acceptant cette limite, qui dans l'ensemble fait consensus en Suisse, les taux de pauvreté se situent à respectivement 17,9 % pour les hommes et 23,3 % pour les femmes, avec au total un peu plus d'un retraité sur cinq confronté à des conditions de vie difficiles. Ce sont là des chiffres réalistes, cohérents avec ceux d'autres études (Guggisberg et al. 2012 ; Pilgram et Seifert, 2009).

Par ailleurs, il faut souligner l'importance de la zone de précarité puisque c'est entre 2'400 CHF et 3'600 CHF, que se trouve le mode de la distribution avec plus d'un tiers des retraités (35 %), et ce tant du côté féminin que masculin<sup>2</sup>.

Figure 2. Distribution des revenus (ajustés à la taille du ménage), VLV, 2011-2012



Cela étant, une marge d'incertitude subsiste puisque dans les enquêtes, le revenu du ménage est auto-déclaré. De plus, les données manquantes sont fréquentes puisqu'en 2011, 15 % des interviewés ont refusé de répondre ou n'ont pu le faire. Afin de mieux cerner cette incertitude, le tableau 1 précise les caractéristiques de cette sous-population à travers une régression logistique. Elle inclut les variables de stratification ainsi que le niveau d'éducation. Une première indication importante pour la suite des analyses est l'absence de différence notable entre hommes et femmes. Par contre, la non-déclaration progresse avec l'âge, de manière nette à partir de 75 ans. Les octogénaires et nonagénaires sont deux fois plus nombreux que les 65-69 ans à ne pas indiquer le revenu de leur ménage, ce qui suggère que la mauvaise volonté ou le désir de protéger sa sphère privée ne sont pas seuls en cause, mais qu'intervient aussi une certaine perte de contrôle, une méconnaissance de sa propre situation<sup>3</sup>. Ceci pourrait introduire un biais car pauvreté et précarité sont plus fréquentes aux âges avancés. Mais dans ce cas, un

<sup>2</sup> De tels chiffres peuvent surprendre ou faire sourire lorsqu'on les met en comparaison avec le smic français ou d'autres dispositifs semblables, et le débat sur un revenu minimum à 4'000 CHF par mois a eu son petit succès médiatique en France et ailleurs. Mais il faut bien sûr prendre en compte le niveau de vie. De manière significative, dans le débat helvétique autour de ce salaire minimum, les arguments ont porté sur les conséquences pour la croissance économique ou sur les entreprises, mais pas sur le seuil de 4'000 CHF proposé par l'Union Syndicale Suisse. Et nous nous situons ici entre 2'400 CHF et 3'600 CHF.

<sup>3</sup> Nous n'avons en effet pas demandé aux répondants de nous indiquer un chiffre précis, mais de cocher une catégorie de revenu. Il leur suffisait donc d'approximer leur situation.

fort gradient devrait se dessiner selon le niveau d'éducation. Or, ce n'est pas ce que révèle le tableau 1, qui indique certes une beaucoup plus forte propension à répondre des plus éduqués, lesquels s'opposent cependant davantage à ceux qui ont achevé le secondaire qu'à ceux qui sont le plus à risque d'avoir des problèmes de niveau de vie, soit ceux qui n'ont fait que l'école obligatoire.

Nous nous centrons ici sur l'analyse du revenu, qu'il convient de distinguer de la fortune. Bien qu'intéressante, cette dernière est complexe à analyser d'abord parce qu'il est difficile d'en obtenir une déclaration fiable et ensuite parce qu'elle donne des indications assez confuses sur le niveau de vie des ménages et des retraités en particulier. L'augmentation très importante des prix de l'immobilier se traduit généralement par une fortune importante pour ceux qui possèdent leur logement, sans que ceci ne reflète nécessairement un niveau de vie correspondant. De plus, il existe de fortes variations régionales, tant dans les valeurs immobilières que dans les proportions de locataires et de propriétaires, ce qui rend l'analyse de la fortune d'autant plus complexe (Wanner et al., 2008). C'est pourquoi nous préférons rester strictement centrés sur les revenus mensuels, ceux qui doivent assurer la vie quotidienne sans qu'il soit nécessaire aux aînés de piocher dans leur épargne (Guggisberg et al. 2012, 24).

**Tableau 1.** Non réponse sur le revenu du ménage. Régression logistique binomiale

Variables	Rapport de cote	Variables	Rapport de cote
Femme	Réf.	Genève	Réf.
Homme	1,10	Valais	0,60*
		Berne	1,10
65-69 ans	Réf.	Bâle	1,90***
70-74	1,10	Tessin	1,00
75-79	1,60***		
80-84	2,00***	Educ. obligatoire	Réf.
85-89	2,60***	Secondaire	1,30*
90 et +	2,00***	Tertiaire	0,06***
Observations	3038		
Log Likelihood	- 1192,00		
Akaike Inf. Crit.	2 409,00		

Note : \*p < 0.1 ; \*\*p < 0.05 ; \*\*\*p < 0.01

Logiquement, à partir de 65 ans les revenus proviennent pour l'essentiel des pensions de retraite. Le système suisse distingue un premier pilier, déjà évoqué ci-dessus. Cette rente minimale résulte de l'acceptation par la population en 1948 de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). Selon la formulation officielle mise en avant par l'Office fédéral des Assurances sociales (OFAS), « L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) couvre les besoins vitaux de base en cas de perte du revenu due à la vieillesse de l'assuré ou au décès de la personne assurant le soutien de la famille ». Elle a été renforcée tardivement par la Loi sur la Prévoyance Professionnelle (LPP) qui en 1985 a rendu obligatoire pour la plupart des

salariés un deuxième pilier financé par les cotisations du travailleur et de l'employeur. « La prévoyance professionnelle a pour objectif de permettre aux personnes âgées, aux survivants et aux invalides de conserver leur niveau de vie antérieur, en complément de la rente AVS » (cf. le site de l'OFAS). La somme versée est calculée à la fois sur le nombre d'années de cotisation et sur le salaire ; elle correspond à taux complet à environ 60 % du revenu antérieur. Cependant, les travailleurs indépendants n'y sont pas soumis, de même que les travailleurs temporaires et ceux à bas revenus (temps partiels), ces derniers étant dans leur grande majorité des femmes (Leimgruber, 2008). Tiré de l'enquête VLV, le tableau 2 documente les inégalités de genre et de génération. Les femmes et surtout les plus âgées sont les plus nombreuses à devoir se contenter de l'AVS, et ce malgré la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS, en 1994, qui aurait dû nettement améliorer la situation des veuves et divorcées, jusque-là fortement pénalisées (Lalive d'Épinay et al., 2000 ; OFAS, 2003).

Tableau 2. Sources de revenu selon le sexe et l'âge. VLV, 2011

Sources de revenu	65-79		80+	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
AVS+LPP	59,2	71,6	52,7	64,3
AVS	37,8	24,5	43,7	31,5
Autre source de revenu	3,0	3,9	3,6	4,3

## Les hypothèses : des variables explicatives aux six modèles

L'approche explicative proposée ici s'ancre sur une vision du parcours de vie comme un processus stochastique dépendant des événements antérieurs. Ainsi, être dans une situation donnée (pauvre ou non) au temps  $t$  relève de probabilités, qui résultent elles-mêmes de la trajectoire antérieure (Gabadinho, 2014). Dès lors, nous ne considérons pas les caractéristiques associées au niveau de revenu en 2011, mais uniquement des éléments de l'histoire de vie précédant l'enquête. Le premier modèle, cependant, fait exception car il reprend les variables de stratification, dont le sexe alors même que les inégalités de genre sont au cœur de notre questionnement, l'âge puisque les effets générationnels sont, comme nous l'avons expliqué plus haut, une hypothèse centrale du projet de recherche, et le canton, qui permet de contrôler pour la diversité des contextes socioéconomiques et politiques dans l'espace confédéral suisse.

Pour remonter ensuite aux racines des trajectoires individuelles, nous n'avons malheureusement que peu d'informations sur la famille d'origine<sup>4</sup>. Toutefois, le niveau d'éducation est connu et résumé en trois modalités, basse/obligatoire, moyenne et supérieure. Puisqu'il s'agit du plus haut diplôme obtenu, l'information prend en compte quelques retours en formation à l'âge adulte, mais pour l'essentiel cela correspond au capital humain avec lequel les individus ont débuté leur vie professionnelle. Les enquêteurs de VLV ont aussi demandé aux répondants dans quel métier et avec quel statut ils ont entamé

<sup>4</sup> Il a quand même été demandé aux participants d'indiquer si leur enfance avait été heureuse ou malheureuse. Cette évaluation rétrospective a été testée dans des essais préliminaires aux modèles présentés ici, et aucun effet n'est apparu.

cette vie. Ces deux variables, niveau de formation et catégorie socioprofessionnelle (CSP) lors de la première activité, forment le modèle 2. Ces inscriptions des individus dans les structures socioculturelles et socioéconomiques sont fortement liées aux groupes d'âges, en fait aux cohortes de naissances, avec une montée des formations secondaires et tertiaires ainsi qu'un glissement des métiers manuels vers les non-manuels lorsque l'on va des plus âgés aux plus jeunes.

Dans le cadre de l'enquête VLV, ont aussi été collectés des calendriers de vie, dont l'un des volets portait sur la vie professionnelle<sup>5</sup>. Les participants se sont appropriés cet outil qui les aidait à se remémorer les étapes de leur existence avec une grande diversité d'usage. Beaucoup ont ainsi indiqué des noms d'entreprise plutôt que des métiers. Qui plus est dans un pays multilingue, il en résulte un énorme corpus de plusieurs dizaines de milliers de mentions distinctes qui nécessite un lourd travail de codification. Un premier essai a permis de repérer les années passées en formation, sur le marché de l'emploi formel et en retrait de ce dernier. Ces données rétrospectives structurées selon ces trois situations et selon les années de vie se prêtent à une analyse de séquence destinée à identifier des clusters de trajectoires à travers des procédures d'appariement optimal. Nous avons utilisé pour ce faire TraMineR (Gabadinho et al., 2011). Il en résulte cinq groupes représentés sur la figure 3. En termes statistiques, la qualité de cette partition est bonne ; elle rend compte de manière parcimonieuse et efficace de la diversité des trajectoires de vie (Studer, 2012).

Si la dernière de ces familles de parcours ne peut être qualifiée que de résiduelle et réunit d'ailleurs à peine 1,7 % des individus, les quatre premières révèlent des engagements différenciés inscrits globalement dans l'histoire d'un marché du travail suisse qui fut très favorable aux retraités d'aujourd'hui. Presqu'un tiers d'entre eux (32,1 %) ont bénéficié du plein emploi tout au long de leur vie active et presque la moitié (46,7 %) d'un quasi plein emploi. Quelques 7,8 % ont commencé à travailler, puis se sont mis en retrait, puis ont pu retrouver du travail dans la quarantaine. Enfin, 11,8 % sont assez rapidement sortis du marché du travail sans y revenir plus tard. Sans surprise, ces deux derniers clusters sont très majoritairement féminins et les interruptions sont liées au mariage et surtout à la maternité. Les deux premiers sont à dominante masculine, mais les femmes y sont aussi présentes.

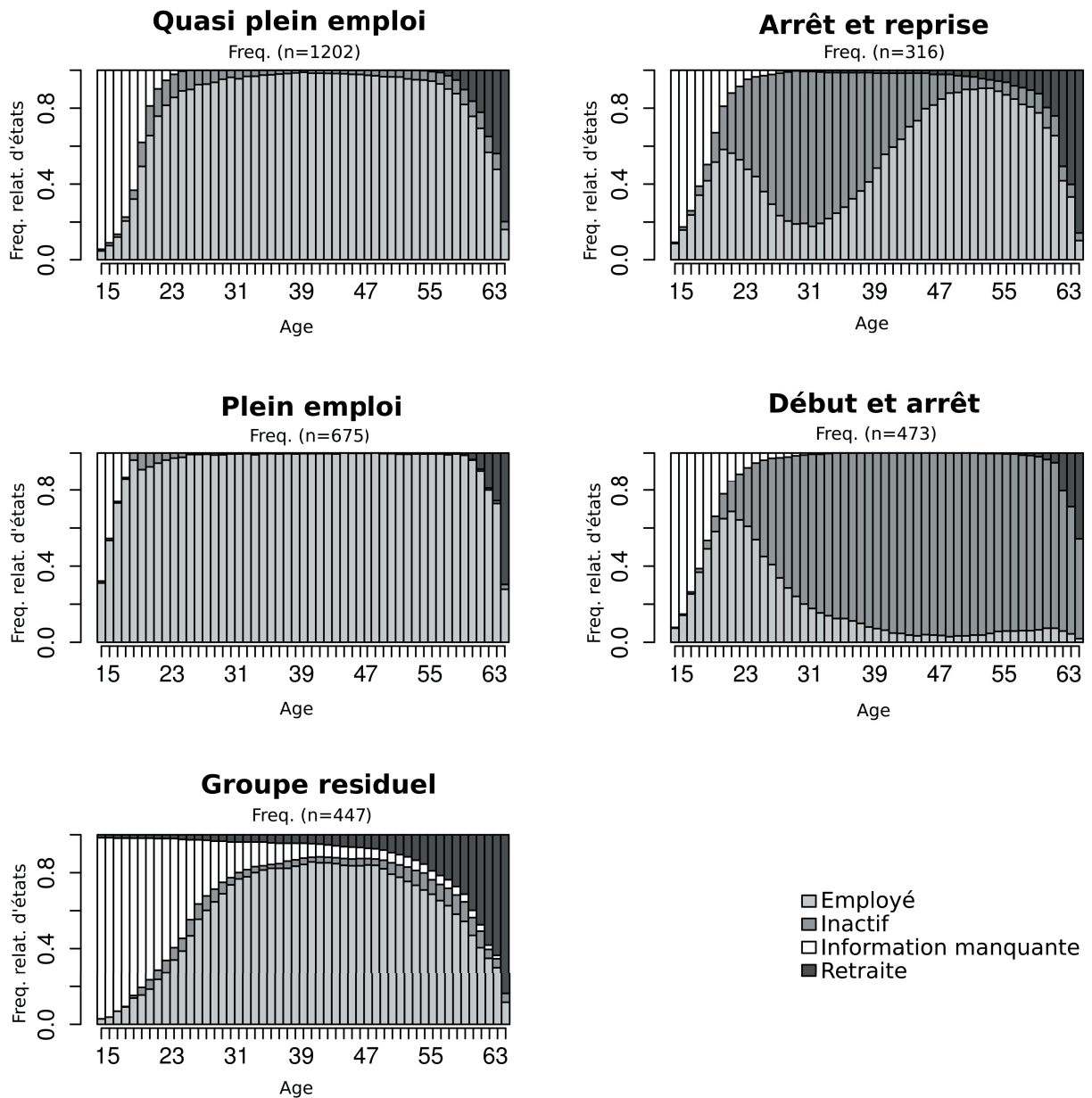
L'effet de l'appartenance à l'un ou l'autre de ces groupes sur le risque d'être pauvre en 2011 est testé dans le modèle 3, isolément et en interaction avec le sexe. Le défaut de ces indicateurs est qu'en raison des difficultés de codification liées à la diversité et à la masse des informations primaires fournies par les calendriers de vie, ce que nous mesurons ici est *in fine* seulement le nombre d'années de cotisation. Comme nous l'avons vu, c'est un élément important dans le calcul du deuxième pilier dont un des objectifs explicites est de faire reculer la pauvreté des personnes âgées (Conseil fédéral, 2010). On peut raisonnablement supposer que c'est un facteur explicatif important des inégalités de genre qui subsistent, même après la 10e révision de l'AVS (OFAS, 2003) qui considèrent la prévoyance professionnelle comme faisant partie des biens communs du couple et entraîne un partage en cas de divorce selon des modalités qui dépendent du nombre d'années d'union. Cependant, l'autre élément de calcul, à savoir le salaire, nous échappe. C'est pourquoi le

<sup>5</sup> Pour une analyse critique de l'usage des calendriers de vie pour reconstruire les trajectoires de vie d'individus âgés, voir Morselli et al., 2015, ainsi que la contribution d'Aline Duvoisin dans ce volume.



modèle 3 est une extension du 2 et inclut les proxys du statut socioéconomique que sont le niveau d'éducation et la première CSP.

**Figure 3.** Partition en cinq classes des trajectoires d'activité des générations ~1916-1946. Echantillon VLV



Dans les modèles ultérieurs sont pris en compte d'autres éléments du parcours des individus. Ainsi, les trajectoires migratoires ont elles-aussi fait l'objet d'une classification par appariement optimal, tout comme la vie relationnelle. Pour cette dernière, ce ne sont pas des séquences types mais les événements critiques qui ont été identifiés, divorce et veuvage essentiellement, pour vérifier s'ils ont pénalisé la vie de ceux – et surtout celles – qui les ont vécu.



Le parcours considéré se clôt avec la retraite, dont nous savons si elle a eu lieu à l'âge prévu (65 ans pour les hommes, 64 pour les femmes), ou si elle a été anticipée ou retardée. Nous avons aussi une information sur la pénibilité du travail.

Parmi toutes ces variables explicatives, l'information n'est pas toujours complète. Exclure les dossiers à chaque fois qu'une valeur est manquante aurait conduit à une forte réduction de l'échantillon avec en outre des biais de sélection non-contrôlés. Nous avons dès lors créé une catégorie spécifique dans chaque groupe de variables. Au final, l'analyse porte sur 2562 individus. Le tableau 3 présente les six modèles.

## Résultats

De premiers résultats nets émergent sur les trois variables de stratification. D'abord, le modèle de base indique que les personnes de plus de 70 ans ont une probabilité d'être pauvre supérieure à celle des 65-69 ans. Le risque atteint sa plus haute valeur à 80 ans et plus. Mais cet effet d'âge disparaît dans tous les modèles ultérieurs, les variables explicatives ajoutées en capturant l'entière. Aux grands âges, des rapports de cotes positifs deviennent même négatifs – inférieurs à 1 – chez les grands vieillards de 85 ans et plus, entre les premiers et les derniers modèles. La condition défavorable des plus âgés est donc clairement liée à des évolutions au fil des cohortes de naissance, évolutions bénéficiant aux plus jeunes. À cet égard, le niveau de formation modifie nettement la probabilité d'être pauvre à 65 ans et plus. Ceux qui ont au plus l'éducation obligatoire sont deux fois plus à risque que ceux qui ont un diplôme secondaire, et ceux qui ont un diplôme supérieur le sont moitié moins, ce qui indique un gradient allant du simple au quadruple ! Il semble donc qu'au sein de générations ayant bénéficié de la croissance quantitative et qualitative de l'offre scolaire, l'augmentation du capital humain a fait reculer la pauvreté. Toutefois, les résultats confirment que les inégalités se construisent toujours dès l'enfance, le parcours de longues vies à travers des conjonctures économiques et un marché du travail favorable n'ayant pas permis – ou trop rarement – de compenser les pénalités initiales (Oris et al., 2009).

C'est ce que confirment les effets de la première CSP. Comparés aux cols blancs, les dirigeants, cadres et professions libérales sont protégés alors que les cols bleus sont plus à risque. Ces derniers sont tout normalement surreprésentés parmi ceux qui estiment que le travail exercé durant leur vie active a été physiquement éprouvant, ce qui accroît aussi la probabilité d'avoir de bas revenus en 2011. Les proportions de ces groupes ont changé au fil des générations dans un sens avantageant les « jeunes vieux ». Le cas de ceux qui ont été inactifs toute leur vie est spécifique en raison d'une forte prévalence de handicaps et problèmes chroniques au sein de cette sous-population. La situation la plus dramatique est cependant celle des indépendants. L'obligation de prévoyance professionnelle ne s'applique pas à eux et ils donnent dès lors une confirmation impressionnante du rôle du 2<sup>e</sup> pilier dans l'amélioration structurelle des conditions de vie des retraités. En effet, à défaut d'en bénéficier, les actifs non-salariés sont nettement plus à risque de pauvreté à 65 ans et plus.

Dans une moindre mesure, un effet de localisation s'observe au niveau des cantons. La pauvreté est plus fréquente en Valais et au Tessin, et cela reste vrai dans toutes les configurations, mais les rapports de cote diminuent lorsque l'éducation et la première CSP sont prises en compte, ce qui confirme l'existence de différenciations des structures sociales dans l'espace suisse. Elles restent en tout cas marquées chez les aînés.

Tableau 3. Régression logistique sur la probabilité d'être en état de pauvreté en 2011. Six modèles

	Modèles					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Sexe : Femmes (réf. hommes)	1,44 <sup>***</sup>	1,23 <sup>*</sup>	1,03	1,28 <sup>**</sup>	1,18	1,04
<i>Groupe d'âge</i> (réf. 65-69 ans)						
70-74 ans	1,32 <sup>*</sup>	1,25	1,26	1,26	1,18	1,18
75-79	1,25	1,13	1,11	1,14	1,01	0,99
80-84	1,39 <sup>*</sup>	1,18	1,15	1,16	1,04	0,99
85-89	1,53 <sup>**</sup>	1,21	1,17	1,19	0,95	0,90
90+	1,36	1,14	1,16	1,11	0,89	0,89
<i>Canton</i> (réf. Genève)						
Valais	2,20 <sup>***</sup>	1,87 <sup>***</sup>	1,87 <sup>***</sup>	1,84 <sup>***</sup>	1,89 <sup>***</sup>	1,88 <sup>***</sup>
Berne	1,21	1,09	1,09	1,10	0,99	1,01
Bâle	0,91	0,93	0,93	0,94	0,87	0,88
Ticino	2,63 <sup>***</sup>	2,10 <sup>***</sup>	2,05 <sup>***</sup>	1,98 <sup>***</sup>	2,18 <sup>***</sup>	2,05 <sup>***</sup>
<i>Éducation</i> (réf. Secondaire)						
Supérieure		0,57 <sup>***</sup>	0,56 <sup>***</sup>	0,57 <sup>***</sup>	0,58 <sup>***</sup>	0,57 <sup>***</sup>
Basse / obligatoire		2,11 <sup>***</sup>	2,12 <sup>***</sup>	2,08 <sup>***</sup>	2,02 <sup>***</sup>	2,02 <sup>***</sup>
Information manquante		0,57	0,55	0,53	0,63	0,58
<i>Premier métier</i> (CSP) (réf. Cols blancs)						
Dirigeants, cadres et professions libérales		0,50 <sup>***</sup>	0,50 <sup>***</sup>	0,50 <sup>***</sup>	0,48 <sup>***</sup>	0,48 <sup>***</sup>
Indépendant		2,82 <sup>***</sup>	2,82 <sup>***</sup>	2,77 <sup>***</sup>	2,43 <sup>***</sup>	2,43 <sup>***</sup>
Professions intermédiaires		0,90	0,93	0,90	0,87	0,90
Cols bleus		1,30 <sup>**</sup>	1,31 <sup>**</sup>	1,31 <sup>**</sup>	1,20	1,22
Inactifs		1,80 <sup>*</sup>	1,82 <sup>*</sup>	1,80 <sup>*</sup>	1,74 <sup>*</sup>	1,75 <sup>*</sup>
Données manquantes		1,34	1,23	1,31	1,39	1,23
<i>Trajectoires professionnelles</i> (réf. Plein emploi)						
Quasi plein emploi			0,69 <sup>**</sup>			0,71 <sup>**</sup>
Arrêt et reprise			0,53			0,56
Début et arrêt définitif			0,83			0,85
Groupe résiduel			1,15			1,18
Information manquante			0,77			0,69
<i>Trajectoires professionnelles : interactions avec le sexe</i> (réf. Femmes / Plein emploi)						
Femmes / Quasi plein emploi			1,29			1,23
Femmes / Arrêt et reprise			1,57			1,45

	Modèles					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Femmes / Début et arrêt définitif			1,21			1,20
Femmes / Groupe résiduel			1,78			1,87
Femmes / Information manquante			1,47			1,55
<i>Trajectoires migratoires</i> (réf. « Stables » : urbain)						
« Stables » : périurbain				1,00		0,95
« Stables » : rural				0,98		0,92
Migrants vers le périurbain				1,03		0,96
Migrants vers les villes				0,88		0,86
Migrants internationaux				1,01		0,95
Information manquante				1,27		1,19
<i>Vie relationnelle</i> (réf. Relation stable – 1 <sup>er</sup> partenaire = le dernier)						
Vie solitaire					1,12	1,12
Expérience de rupture (séparation, divorce)					0,99	0,97
Expérience de deuil d'un-e partenaire					1,63*	1,62*
Information manquante					1,26	1,23
<i>Retraite</i> (réf. Retraite à l'âge légal)						
anticipée					0,45***	0,45***
tardive					1,15	1,15
Information manquante					0,67***	0,67**
<i>Évaluation rétrospective du travail</i> (réf. : pas physiquement éprouvant)						
Physiquement éprouvant					1,52***	1,51***
Information manquante					1,16	1,18
Constante	0,12***	0,15***	0,19***	0,15***	0,20***	0,26***
Observations	2,562	2,562	2,562	2,562	2,562	2,562
Log Likelihood	-1,291,28	-1,198,82	-1,193,70	-1,197,38	-1,166,98	-1,161,02
Akaike Inf. Crit.	2 604,56	2 437,64	2 447,39	2 446,77	2 393,95	2 414,05

Note : \*p < 0.1 ; \*\*p < 0.05 ; \*\*\*p < 0.01

Même si c'est de manière moins systématique, les inégalités de genre en matière de risque de pauvreté durant la vieillesse trouvent elles-aussi des explications probantes parmi les variables considérées. Les femmes sont plus souvent pauvres, mais l'effet du sexe disparaît dans les modèles 5 et 6. Étonnamment, la trajectoire professionnelle n'explique que peu les différences entre hommes et femmes. Dans des générations où le revenu des femmes a beaucoup dépendu (et dépend souvent encore) de celui de leur mari, l'absence d'indication sur le statut de ce dernier implique sans doute que l'information présente

dans le modèle est trop floue pour observer des écarts significatifs. Une lecture plus attentive du modèle 5 montre que la prise en compte de l'histoire relationnelle diminue les différences hommes-femmes. Si la séparation ou le divorce ne présente aucune relation avec la probabilité d'être pauvre en 2011, le veuvage a un impact négatif. Ce modèle suggère que les différences entre hommes et femmes résultent notamment du fait que les secondes sont plus souvent veuves que les premiers. Ce dernier point est bien connu, mais rappelons que la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS était sensée réduire, voire annihiler les risques de détresse économique des veuves (OFAS, 2003).

Parmi les informations apportées par le tableau 3 figure encore une indication. Ceux ayant pris leur retraite avant l'âge régulier ont un risque de pauvreté moindre, ce qui suggère que sont partis plus tôt tout simplement ceux qui pouvaient se le permettre.

Nous avons également réalisé des analyses séparées pour les hommes et les femmes. Ces résultats – non montrés ici – confirment pour l'essentiel ceux présentés ci-dessus avec cependant deux apports. D'abord dans le domaine professionnel, sans surprise les métiers manuels lourds se retrouvent surtout chez les hommes mais il est intéressant de noter que si la pénalité d'avoir été indépendant pèsent sur les deux sexes, c'est bien plus le cas du côté féminin. Ensuite, du point de vue de la vie relationnelle, il apparaît que les ruptures, surtout le veuvage, n'affectent pas les revenus des hommes mais par contre ont un effet très fortement négatif sur ceux des femmes (avec des rapports de cote de 2.38 à 2.43 selon le modèle, et significatifs).

## Discussion

Au terme de ces analyses, de nombreux éléments restent à creuser. Toute étude empirique provoque autant de questions qu'elle n'apporte de réponses et celle-ci ne fait pas exception. En particulier, les conséquences différenciées du divorce et du veuvage interpellent. Le premier n'accroît pas substantiellement le risque de pauvreté à la retraite, ce qui surprend (Falter, 2009). Le second, par contre, en augmente fortement la probabilité, alors que la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS ambitionnait de résoudre ce problème qui était alors à l'agenda politique et en est sorti depuis. Il est vrai que le veuvage se produit de plus en plus tard et que ce simple décalage temporel peut modifier les ressources subsistantes pour le conjoint survivant (Spähni et al., 2014) qu'il serait intéressant d'analyser. Tout comme l'effet sur la pauvreté durant la vieillesse des conditions de logement, des différentes formes de la participation sociale, ou encore du niveau de santé. La dimension subjective est aussi importante, explorée dans le projet de thèse de Julia Henke qui montre comment et à travers quels facteurs certaines personnes âgées « objectivement » pauvres peuvent vivre un sentiment de perte de contrôle de leur existence et se retrouver confrontées à des situations d'exclusion sociale (Bickel, 2012), alors que d'autres maintiennent une agenticité active et de réelles capacités de coping (Henke, 2013).

De manière générale, quelques constats forts ressortent de cette première analyse. Au sein d'un des pays les plus riches du monde, la pauvreté n'a rien d'anecdotique parmi les retraités suisses : elle touche encore plus d'un sur cinq d'entre eux. Pour autant, la tendance observée depuis 1979 est positive, et plus récemment l'inégalité de genre a reculé, même si elle subsiste encore. Cette analyse comme d'autres précédemment (Bolzman, 2012 ; Duvoisin, 2014 ; Baeriswyl, 2014 ; Spähni et al., 2014), ne soutient que très partiellement l'hypothèse d'une démocratisation de l'accès à la (grande) vieillesse

grâce à la montée de l'espérance de vie qui permettrait aux petites gens d'atteindre un âge avancé (Oris et Lerch, 2009). Ce sont en fait les changements générationnels qui sont les principales explications des évolutions. À la croisée de l'histoire et des biographies, les cohortes de naissances ~1916-1946 ont réuni des individus qui furent, à leur niveau, acteurs de vastes transformations de la société, de l'économie, du système éducatif, de l'état social, mutations qui en retour ont façonné leurs trajectoires de vie personnelles. Ces lames de fond ont ainsi permis de doter les jeunes de meilleurs capitaux humains que leurs parents, puis de réduire les écarts entre hommes et femmes sur cette dimension. Mais de manière impressionnante, à l'intérieur de telles dynamiques macro-sociétales, les destinées individuelles restent profondément impactées par les conditions initiales. Même en considérant toujours le parcours de vie comme un processus stochastique, même en étant conscient que les rapports de cote expriment des probabilités et non des relations absolues, un gradient du risque d'être pauvre durant la retraite qui va du simple au quadruple selon le niveau d'éducation, c'est d'autant plus impressionnant que ce résultat émerge d'un modèle qui inclut une variable proche, le premier statut socioprofessionnel au début de la vie active. Cela confirme les craintes de ceux qui s'inquiètent d'une « vieillesse à double vitesse » (Wanner et al., 2005). Avec des éléments issus d'autres analyses, l'ensemble suggère que les progrès, par ailleurs tout à fait réels, sont bien sources d'inégalité à travers un processus de polarisation qui repousse et marginalise une minorité restée en marge des grandes avancées.

## Références

- Baeriswyl M. 2014. Participation sociale et rôles genrés à la retraite : une évolution sur 30 ans, Papier présenté aux *Doctoriales de LIVES*, 11-12 février.
- Bickel J.-F. 2012. Social exclusion as analytical and normative concept: a framework for studying old age and ageing, Conférence présentée lors du 4e colloque international *Le droit de vieillir : Citoyenneté, intégration sociale et participation politique*, Dijon, 25-27 janvier.
- Bolzmann C. 2012. Democratization of ageing: also a reality for elderly immigrants?, *European Journal of Social Work*, 15 (1), 97-113.
- Burgnard S. 2011. Indicateurs de genre et de bien-être en Suisse : un état des lieux, in : Praz Anne-Françoise et Burgnard Sylvie (éds.), *Genre et bien-être en Suisse*, Zürich, Seismo, 19-43.
- Conseil fédéral. 2010. *Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté*.
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). 2013. *Pauvreté et seuil de pauvreté*, Bern.
- Duvoisin A. 2014. Trajectoires familiales et professionnelles durant le baby-boom en Suisse : continuités et ruptures parmi les générations féminines, Communication au XVIII<sup>e</sup> colloque de l'AIDELF, *Âges et Trajectoires de la Vie*, Bari, 26-29 mai.
- Falter J.-M. 2009. Le divorce, facteur de pauvreté féminine, in : Oris Michel et al. (éds.), *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, PPUR, 297-314.
- Gabriel R., Oris M. 2013. Poverty and inequality amongst the elderly population in Switzerland, 1979-2011, Communication au Congrès de la Société Suisse de Sociologie, *Inégalités et intégration sociale face à la crise*, Berne, 26-28 juin.
- Gabadinho A. 2014. *Methods for the analysis of life trajectories and their applications*, Université de Genève, thèse de doctorat en Sciences économiques et sociales, Démographie.

- Gabadinho A., Ritschard G., Müller N. S., Studer M. 2011. Analyzing and visualizing state sequences in R with TraMineR, *Journal of Statistical Software*, Vol. 40(4), 1-37.
- Guggisberg M., Müller B., Christin T. 2012. *Pauvreté en Suisse : concepts, résultats et méthodes. Résultats calculés sur la base de l'enquête SILC 2008 à 2010*, Neuchâtel, Office fédéral de Statistique, 75 p.
- Henke J. 2013. Définir la vulnérabilité auprès de personnes âgées en Suisse. L'importance de la mesure subjective, Communication à la conférence de la CUDEP, *Les populations vulnérables*, Aix-en-Provence, 28-31 mai.
- Lalive D'épinay C., Bickel J.-F., Maystre C., Vollenwyder N. 2000. *Vieillesse au fil du temps. Une révolution tranquille*, Lausanne, Réalités sociales, 433 p.
- Leimgruber M. 2008. *Solidarity without the State ? Business and the shaping of the Swiss welfare state, 1890-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 318 p.
- Nicolet M., Oris M. À paraître. Mesures et capture de la vulnérabilité dans une enquête sur les conditions de vie et de santé des personnes âgées. L'expérience de VLV (Vivre-Leben-Vivere) en Suisse, in : Conférence Universitaire de Démographie et d'Étude des Populations, *Les Populations vulnérables*, Bordeaux, CUDEP.
- Morselli D., Dasoki N., Gabriel R., Gauthier J.-A., Henke J., Legoff J.-M. À paraître. Using life history calendars to survey vulnerability, in : Oris Michel, Roberts Caroline, Joye Dominique and Ernst-Staehli Michèle (eds), *Surveying Vulnerabilities, surveying vulnerable populations*, Springer.
- Office fédérale des assurances sociales (OFAS). 2003. *Les principaux effets de la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS*.
- Oris M., Lerch M. 2009. La transition ultime. Mortalité et longévité aux grands âges dans le bassin lémanique, in : Oris Michel et al. (éds.), *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, PPUR, 407-432.
- Oris M., Remund A. 2012. Les conditions socioéconomiques et culturelles du vieillissement en Suisse, *Sécurité sociale CHSS*, 4, 203-209.
- Oris M., Widmer E., De Ribaupierre A., Joye D., Spini D., Labouvie-Vief G., Falter J.-M. 2009. *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 464 p.
- Paugam S. 1991. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 254p.
- Pilgram A., Seifert K. 2009. *Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse*, Zurich, Edition Pro Senectute, 104 p.
- Spahni S., Perrig-Chiello P., Höpflinger F. 2014. Verwitwung im Alter damals und heute [Veuvage dans la vieillesse, passé et présent], Poster présenté au Congrès de la Société Suisse de Gérontologie, *Vivre les transitions, les préparer, les accompagner*, 30-31 janvier.
- Studer M. 2012. *Étude des inégalités de genre en début de carrière académique à l'aide de méthodes innovatrices d'analyse de données séquentielles*, Université de Genève, thèse de doctorat en Sciences économiques et sociales, Socioéconomie.
- Wanner P., Gabadinho A., Pecoraro M. 2008. *La situation économique des actifs et des retraités*, Berne, Office fédéral des Assurances sociales, 72p.
- Wanner P., Sauvain-Dugerdil C., Guilley E., Hussy C. 2005. *Âges et générations. La vie après 50 ans*, Neuchâtel, Office fédéral de Statistique, 151 p.